

VILLE DE SEVRAN

Département de la
Seine-Saint-Denis

Arrondissement du
Raincy

Canton de Sevrans

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 AVRIL 2022 A 19 HEURES EN SALLE DES FÊTES

En application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les dispositions dérogatoires suivantes sont de nouveau en vigueur **jusqu'au 31 juillet 2022** :

- Le quorum nécessaire pour délibérer valablement est réduit à un tiers des membres de l'assemblée ;
- Chaque élu présent peut être porteur de deux pouvoirs ;
- Le Conseil municipal se fait en tout lieu permettant sa réunion dans des conditions conformes aux règles en vigueur.

Conformément à l'article 20 du Règlement intérieur adopté par délibération n°3 du 17 décembre 2020, les délibérations en surbrillance sont proposées par bloc et par assentiment. Bloc n°1 : délibérations n°23 à 24 ; Bloc n°2 : délibérations n°29 à 31.

Désignation d'un-e secrétaire de séance

Approbation du compte rendu analytique de la séance du 15 février 2022

Affaires générales

- 1 Commission Ville Vivante – Remplacement d'un élu démissionnaire

Affaires financières

- 2 Admission en non-valeur de divers produits irrécouvrables
- 3 Demande de remise gracieuse sur les impayés de cantine dus par XXXXXXXXXXXXXXX
- 4 Demande de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France pour le financement des travaux d'extension des Archives Municipales
- 5 Dotation Politique de ville (DPV) 2022 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour solliciter les subventions
- 6 Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2022 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour solliciter les subventions
- 7 Attribution de subventions (part communale) aux porteurs de projets dans le cadre de l'appel à projet 2022 du Contrat de Ville Intercommunal.
- 8 Attribution de subventions aux porteurs de projets dans le cadre de l'enveloppe Fonds d'Initiatives Associatives (FIA) 2022 du Contrat de Ville Intercommunal – Session 1
- 9 Affaires financières – Subventions culturelles et sociales pour l'année 2022

- 10 Attribution d'une subvention au titre de l'année 2022 au Comité des Œuvres Sociales (COS) du personnel communal de la ville de Sevrans
- 11 Mise en place de la gratuité des activités périscolaires pour les bénéficiaires de la protection temporaire accordée par l'Union Européenne
- 12 Versement de la participation financière de la ville de Sevrans au fonctionnement des classes primaires sous contrat d'association de l'école Sainte Agnès

Politiques éducatives

- 13 Scission de l'école primaire Denise ALBERT - Création d'une école maternelle Denise ALBERT et d'une école élémentaire Denise ALBERT

Sports

- 14 Subventions au secteur sportif et signature des conventions d'objectifs et de moyens avec les associations sportives

Culture

- 15 Convention entre la Ville et l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette (l'EPPGHV) en vue de la mise à disposition d'une Micro-folie et de son contenu et adhésion au réseau Micro-Folie.

Urbanisme - Rénovation urbaine

- 16 Signature d'une convention tripartite pour la conception de l'opération d'aménagement du quartier de gare Sevrans-Beaudottes et la mise en œuvre du premier secteur opérationnel « Mandela – gare »
- 17 Abrogation de la délibération n°24 du 28 mars 2019 portant cession des parcelles AB 2, AB 93 et partie de la parcelle AB 94 au profit de la société Terra Nobilis
- 18 Signature du contrat de relance du logement de Paris Terres d'Envol
- 19 Désaffectation et déclassement d'une emprise foncière d'environ 4 910 .m² à détacher des parcelles AO 85 et AO 36
- 20 Cession à l'euro symbolique d'une emprise foncière d'une superficie de 4 910 m² environ, au profit de la Société Coopérative de Location Attribution et de production d'HLM de la Région de Mantes (CLARM), société de 3F
- 21 Signature d'une convention de projet urbain partenarial (PUP) tripartite entre l'Etablissement public territorial Paris Terres d'envol, la ville de Sevrans et la société Atland développement

Commande publique

- 22 **Développement durable** - Convention de délégation de service public pour la production, le transport et la distribution de chaleur de la ZAC de Sevrans – Approbation de l'avenant 22 portant sur la mise en place d'un projet d'interconnexion des réseaux de chaleur des villes de Villepinte et de Sevrans.
- 23 **Marché M20 017** – Réhabilitation de logements de fonction en salles de classe GS Victor Hugo Titulaire : groupement Saint Denis Construction/SAS Brunier/NAFABELEC – Mandataire Saint Denis Construction – 24 rue des postillons – 93200 Saint Denis Approbation du décompte général définitif

- 24** **Marché M17 016** – lot 1 – travaux de voirie et réseaux divers dans le cadre du projet immobilier sur le site Freinville-Westinghouse
Titulaire : groupement conjoint Jean Lefèbvre Île-de-France/La Moderne – mandataire Jean Lefèbvre – 54 boulevard Robert Schuman – BP 94 – 93891 Livry Gargan Cedex
Approbation du décompte général définitif

Personnel territorial

- 25** Création d'un comité social territorial commun pour les agents de la ville de Sevrans et les agents du CCAS de Sevrans
- 26** Fixation du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme au sein du comité social territorial commun aux agents de la ville de Sevrans et aux agents du CCAS de Sevrans - décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité du CCAS de Sevrans – Autorisation à ester en justice dans le cadre des opérations électorales
- 27** Délibération précisant la délibération n° 26 du 16 décembre 20121 portant définition du temps de travail des agents de la Ville et du CCAS – Fixation des autorisations spéciales d'absence et des bornes horaires
- 28** Ligne directrice de gestion relative aux avancements de grade
- 29** Modification du tableau des effectifs autorisés : Gestion de la carrière et de la mobilité – Création de 3 postes et 3 suppressions de postes
- 30** Modification du tableau des effectifs autorisés : Gestion de la carrière et de la mobilité – Création de 2 postes et 2 suppressions de postes
- 31** Modification du tableau des effectifs autorisés : Gestion de la carrière et de la mobilité – Création de 2 postes et 2 suppressions de postes

Décisions

Décisions n°2022/27 à 2022/67 inclus prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sevrans, le 7 avril 2022
Le Maire

Stéphane BLANCHET

